

CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

- **Objectifs de la formation**

Le titulaire du CAP Esthétique – Cosmétique est un professionnel qualifié, spécialiste des techniques de soins esthétiques et de maquillage, du conseil de la vente des produits cosmétiques, des produits de parfumerie et des prestations esthétiques. Ses activités consistent à réaliser des soins esthétiques du visage et du décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations. Il doit accueillir, conseiller les clients, réaliser des ventes de produits et/ou de prestations de service.

- **Déroulement de la formation**

La formation se déroule sur 1 ou 2 ans selon 2 possibilités :
Soit en alternance (contrat d'apprentissage ou professionnalisation)
Soit en formation initiale
Effectif maximum : 20 stagiaires.

- **Modalités d'inscription et de recrutement**

Transmettre un CV et lettre de motivation présentant votre projet professionnel avec candidature. Admission sur entretien avec un membre de la direction.

- **Qualités requises**

- Goût du contact humain, tact et discrétion
- Présentation soignée, langage adapté
- Dynamisme
- Sens esthétique affirmé et qualités artistiques
- Habileté manuelle, bonne condition physique
- Aptitude à la vente

❖ **Prérequis**
Aucun

- **Délai d'accès** : 1 à 3 mois
- **Publics visés**
- Demandeur d'emploi, salarié, employeur, travailleur indépendant, scolaire
- **Bloc de compétences** : Applicable selon modalités de l'Education Nationale
- **Tarifs** :

Alternance en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage : Prise en charge par les OPCO.

Contrat initial :

- 7 380€ pour un CAP sur 2 ans (hors sac matériel optionnel : 710€ et frais d'inscription : 420€) pour les personnes non dispensées de l'enseignement général.
- 3890 € pour un CAP sur 1 an (hors sac matériel optionnel : 710€ et frais d'inscription : 420€) pour les personnes dispensées de l'enseignement général
- 4 090 € pour un CAP sur 1 an (hors sac matériel optionnel : 710€ et frais d'inscription : 420€) pour les personnes non dispensées de l'enseignement général

- **Accessibilité**

L'établissement est accessible aux personnes handicapées.
Les conditions d'accueil seront évaluées après entretien.

- **Aptitudes et compétences**

Aptitudes	Compétences
COMMUNIQUER	Accueil et identification des besoins et attentes de la clientèle Conseiller et vendre des prestations et produits esthétiques Fidéliser la clientèle Mise en valeur et promotion de produits et prestations Organiser les rendez vous Participer à la vie de l'institut.,
REALISER	Exécuter les techniques de soins esthétiques visage, des mains et des pieds Exécuter les techniques de maquillage du visage et des ongles Réaliser une épilation et une coloration des cils et sourcils Conduire une prestation UV

- **Programme**

Enseignement Professionnel

- **Pôle 1 : techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds. : soins de beauté et bien être.**
- **Pôle 2 : techniques esthétiques liées aux phanères**
- **Pôle 3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien être : relation avec la clientèle et la vie de l'institut**

Ses 3 pôles sont répartis dans les matières ci-dessous :

- **Biologie :**

Base d'étude du corps humain ; anatomie appliquée ; présentation synthétique des systèmes de la vie végétative et de régulation ; le système tégumentaire.

- **Technologie générale :**

Réglementation relative aux produits ; cosmétiques et d'hygiène corporelle ; composants des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle ; différentes formes galéniques ; composition générale.

Courants et ondes utilisées en soins esthétiques ; appareils utilisés dans les soins esthétiques ; instruments utilisés dans les soins esthétiques.

- **Techniques esthétiques visage des mains et des pieds :**

Soins de beauté et bien être. Poste de travail ; techniques de soins visage, cou et décolleté ; conduire une prestation UV ; techniques de maquillage visage ;

techniques de soins esthétique des mains et des pieds. Mise en place de protocole de soins.

- **Techniques esthétiques liées aux phanères :**

Réalisation des épilations visage et corps. Teintures cils et sourcils. Manucurie. Maquillage des ongles. Pose de semi-permanent.

- **Relation clientèle/ conseil vente :**

Approche commerciale des produits ; présentation des produits ; prestation de services ; techniques de vente ; opérations administratives. Détermination des besoins. Suivi et fidélisation clientèle.

- **Environnement professionnel :**

Connaissance de l'entreprise ; outils de gestion ; participation à la vie de l'entreprise. Agencement des espaces professionnels ; hygiène en milieu professionnel ; législation professionnelle ; culture professionnelle.

- **Prévention – Santé - Environnement**

Santé et équilibre de vie, environnement économique et protection du consommateur ; alimentation et santé ; prévention des comportements à risques et conduites addictives ; sexualité et prévention.

Enseignements Généraux

- Français - Histoire, géographie
- Mathématiques - Sciences
- Éducation civique, juridique et sociale
- Langue vivante

- Éducation physique et sportive

- **Modalité de contrôle de connaissances et règlement d'examen du Diplôme d'Etat**

Épreuves	Forme	Durée	Coeff.
Domaine Professionnel			
EP.1 Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	<i>Pratique et Écrite</i>	3h45 ¹	6 ²
EP.2 Techniques esthétiques liées aux phanères	<i>Écrit Pratique</i>	2h30	4
EP.3 Conduite d'un institut de beauté et bien-être	<i>orale</i>	40 min	4
Domaine Généraux			
EG.1 - Français - Histoire- géographie, enseignement moral et civique	<i>Écrite</i> <i>Orale</i>	2h 15min	3
EG.2 - Mathématiques - Sciences (physique - chimie)	<i>Écrite</i> <i>Écrite</i>	1h 1h	2
EG.3 Éducation physique et sportive			1
EG.4 langue vivante étrangère	<i>Orale</i> <i>Écrit pratique</i>	20 min 1h30	1 1
Epreuve facultative : Arts appliqués Et cultures artistiques*			

Une attestation de formation sera délivrée par le Centre qui attestera des compétences acquises à l'issue de la formation.

(* Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.

^{1 2} dont 1h et 1 point de coefficient pour l'épreuve Prévention, santé, environnement

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine au sein du centre. Pratique dans un institut ou une parfumerie. Encadrement des stagiaires : évaluations, examens blancs, entretiens, rencontre avec le tuteur en entreprise, suivi de contrat, ...

Travaux pratiques, mise en situation professionnelle, étude de cas, documents pédagogiques, ...

- **Stage**

Le cycle de formation comporte obligatoirement une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines, réparties sur l'ensemble de la scolarité, dans au moins 2 entreprises d'accueil. Elle permet à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité de l'entreprise. Les lieux d'accueil des stages doivent permettre le développement des compétences liées aux techniques esthétiques et à la vente conseil.

- **Après le CAP**

Le titulaire du CAP esthétique cosmétique parfumerie peut exercer son activité en tant que salarié ou non salarié dans divers secteurs (instituts, établissement de thalassothérapie, établissement de tourisme, parfumerie, parapharmacies, onglerie, salon de coiffure et esthétique, établissement de distribution de produits cosmétiques ,...)

Pour son évolution professionnelle Il peut aussi envisager une poursuite d'étude en **baccalauréat professionnel** ou en **brevet professionnel**.